

Beyne-Heusay

## **URBANISME**

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Sylvain LO BUE demeurant rue du Bouxthay, 28 à 4040 HERSTAL.

Le terrain concerné est situé Rue Voie des Prés à 4610 BEYNE-HEUSAY et cadastré division 3, section B n°140 F.

Le projet consiste en la construction d'une maison d'habitation et présente les caractéristiques suivantes :

- cession d'une emprise conformément à l'alignement, d'une superficie de 59 m<sup>2</sup> 51,
- maison à toiture à 2 versants de même pente et inclinaison, petite avancée du garage en toiture plate,
- 2 terrasses en surhauteur par rapport au terrain dont l'une sur pilotis.

Une enquête est organisée à l'initiative du collège communal conformément au CoDT (éloignement du projet par rapport à l'alignement et aux constructions voisines) et au décret relatif à la voirie du 6 février 2024.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête <u>uniquement sur rendez-vous au 04/355.81.62</u> à l'adresse suivante : Service Urbanisme, avenue de la Gare, n°68 à 4610 Beyne-Heusay : les jours ouvrables de 8h00 à 16h30.

Une partie des documents est consultable sur le site internet de l'administration communale de Beyne-Heusay.

L'enquête publique est ouverte le 21 octobre 2024 et clôturée le 19 novembre 2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Service urbanisme, avenue de la Gare, n°68 à 4610 Beyne-Heusay,
- par télécopie au numéro 04/355.81.69,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : <u>urbanisme@beyne-heusay.be</u>,

La clôture d'enquête aura lieu le 19 novembre 2024 à 16h00.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est Madame Nathalie HOUBARD dont le bureau se trouve avenue de la Gare, n°68 à 4610 Beyne-Heusay sur rendez-vous uniquement (04/355.81.62).

DAD	TT	COL	TECE	
PAK	LÆ	COL	LEGE	•

Le Directeur général, Le Bourgmestre,

Marc HOTERMANS Didier HENROTTIN.





